

Séance du 30 Mars 2005

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Pommiez, Mme Durruty, M. Massé, Mme Dufrene, MM. Gommez-Vaez, Saussié, Mme Favoreu-Dumas, Adjoint ; MM. Laroche, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Bordenave, Boé, Chabaud-Massoni, Darmendrail, Jeambrun, Lauqué, Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, MM. Hontabat, Causse, Mmes Bisauta, Capdevielle, M. Casenave, Mme Lougarot, MM. Larralde, Sarhy, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Delas à M. Gommez-Vaëz, M. Trunet à M. Millet-Barbé, Mme Carreiro à Mme Doucet-Joyé, Mme Larran-Lange à Mme Capdevielle.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET :AFFAIRES CULTURELLES - Musée Bonnat - "C'est l'Eté Bayonne Art Contemporain 2005"

M. MASSE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

L'année 2005 verra se dérouler la 3^e édition de la manifestation C'EST L'ÉTÉ BAYONNE ART CONTEMPORAIN 2005.

Cette année le commissariat de la manifestation sera assuré par Monsieur Hervé LEGROS Directeur du FRAC Collection Aquitaine, structure que nous avons sollicitée pour l'élaboration et la réalisation d'un projet de programmation de l'événement.

Articulés autour d'un budget de 70000€ alloué par la Ville complété par l'apport des prestations techniques déployées par le FRAC dans la conception et la réalisation du projet, la mise en œuvre et le déroulement de la manifestation pourront également accueillir le soutien de partenaires extérieurs s'impliquant financièrement ou au plan logistique.

Expositions, évènements urbains, projets annexes investiront la citée en divers points – centre ville, Petit Bayonne, quartier St. Esprit, quartier Ste. Croix...- et concerneront nombre d'acteurs économiques et sociaux de la ville, commerçants, office d'H.L.M., associations diverses.

Afin d'organiser l'ensemble de la démarche, la Ville de Bayonne et le FRAC ont élaboré une convention de partenariat définissant les conditions de leur collaboration sur cette opération culturelle.

En cette occurrence je vous demande d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la participation de partenaires extérieurs publics ou privés et à signer la convention de partenariat engageant conjointement la Ville et le FRAC Aquitaine.

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.